



Assemblée générale annuelle des membres
Partenaires pour la réussite éducative dans les Laurentides
4 décembre 2024

ORDRE DU JOUR

Assemblée générale annuelle des membres du PREL de 9 h à 10 h

Ouvert à tous, mais seulement les membres du PREL ont droit de vote.

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum
2. Élection d'un président et d'un secrétaire d'Assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée annuelle tenue le 05.12.2023
5. Rapport de la présidence et de la direction générale
6. Dépôt des États financiers vérifiés 2023-2024
7. Rappel de l'Entente 2023-2026 pour la nomination des vérificateurs
8. Élection des administrateurs du PREL
 - Élection d'un président et d'un secrétaire d'élection
 - Mises en candidature
 - Élection des administrateurs
 - Rapport du président d'élection
9. Levée de l'assemblée annuelle des membres

Activité pour tous les membres et partenaires du PREL de 9 h 40 à 10 h

Mesurer l'impact de la concertation sur le taux de diplomation des jeunes dans les Laurentides :

- Une présentation de 15 minutes réalisée par Michaël Gaudreault, Enseignant-chercheur en statistiques, CEGEP de Jonquière, qui sera suivie par une période de questions.